

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... UN AN 25 fr.

Etranger... 20 fr.

Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements sont reçus pour un an, se paient d'avance et partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois. Ils contiennent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne

Réclames en troisième page... 1 franc

Chronique troisième page... 1 fr. 50

Chronique deuxième page... 2 francs

Ces prix sont payables d'avance et à Lyon. Prix spéciaux pour Contrats à l'année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

36^{me} CONGRÈS COMMERCIAL DES GRAINS DE LYON

La majorité des adhérents au Syndicat des Négociants en Grains, Farines et Fourrages et Courtiers adhérents de Lyon et de la région du Sud-Est, s'étant prononcée en faveur de la tenue d'un Congrès à Lyon en 1915, le dit Congrès aura lieu place de la Bourse, les LUNDI 27 et MARDI 28 SEPTEMBRE.

Ainsi que les précédentes années, le COURRIER DU COMMERCE aura un Bureau pour la réception des Abonnements, Dépêches, Correspondances et Echantillons.

La Situation Militaire

Certes, l'activité de notre artillerie ne se dément pas un seul instant sur notre front, mais de part et d'autre, aucun progrès n'est signalé. Combien de temps durera cette situation d'attente? Nous l'ignorons. De Petrograd et de Londres, des dépêches annoncent que l'état-major allemand pourrait bien arrêter la marche des armées en Russie pour se rejeter sur notre front. Nous ne croyons pas que cette éventualité soit prochaine. En tous les cas, nos armées soutenues par les forces anglaises et belges, sauront faire face à l'ennemi quand il le faudra. Nous sommes prêts et notre artillerie puissante a en fin toutes les munitions qu'il lui faut pour écraser toute tentative nouvelle des Allemands. Il semble que nous voulions décidément laisser à l'ennemi l'initiative de l'attaque et que notre plan d'action soit la défensive suivie de contre-offensives, partout où l'ennemi manifeste son activité.

L'une des raisons pour lesquelles les troupes germaniques ne peuvent guère songer en ce moment à revenir en masse sur le front occidental, c'est que les Russes, depuis l'arrivée du Tsar sur le théâtre des opérations en qualité de généralissime, combattent sans répit et souvent avec succès, surtout en Galicie où, en quelques journées ils réussirent à faire 45.000 prisonniers parmi des troupes austro-allemandes et à reprendre 30 kilomètres en profondeur sur ce front. En outre, les pertes austro-allemandes ont été très lourdes. Les Allemands n'ont pu envoyer de renforts à leurs armées battues sans doute à cause de l'état des chemins et de l'impossibilité d'utiliser les voies ferrées russes que nos alliés ont fait sauter après avoir mis en sûreté presque tout le matériel de transport. Et puis, voici les pluies qui transforment en marais les campagnes et paralysent singulièrement les mouvements de l'artillerie ennemie. Quoi qu'il en soit, le groupe de gauche des armées russes a remporté une très brillante victoire, qui a eu pour effet de cristalliser au centre les mouvements de l'adversaire. A l'aile droite, la situation, autour de Riga, reste sérieuse. Les Allemands sont résolus à s'emparer de ce port et, dans ce but, ils ont précipité leurs attaques contre Vilna que nos alliés ont dû évacuer et ils cherchent à conquérir les rives et la voie ferrée de la Dwina, clefs de Riga. Ils exécutent des mouvements enveloppants, de grands raids de cavalerie pour couper la retraite des Russes les acculer à la bataille et, ils le comptent bien, à la déroute.

Mais nos alliés se défendent avec acharnement et il faut espérer qu'ils sauront empêcher la prise de Riga. Les munitions leur arrivent du Japon où l'on fait un effort industriel immense en faveur de la Russie. Des centaines d'usines y travaillent sans relâche, occupant plus de cent mille ouvriers.

Dans les Balkans, la situation reste très confuse, et des Dardanelles nous n'avons pas de nouvelles bien sensationnelles. A Constantinople, on croit toujours à un soulèvement de la population ottomane contre l'élément Jeune Turc aux mains des Allemands. Il faut encore attendre quelque temps avant qu'une solution intervienne sur ce théâtre si important de la guerre. Les négociations continuent entre les puissances danubiennes et celles de la Quadruple-Entente. Peut-être perd-on son temps en ces conversations interminables au cours desquelles il semble que les nations de la Péninsule n'apportent pas un aussi vif désir d'aboutir que les alliés.

Sur le front italien, peu de modifi-

cations sensibles. Quant aux négociations germano-américaines, au sujet de la guerre sous-marine, elles suivent le sort des négociations balkaniques : elles continuent.

Commentant l'occupation de Vilna par les Allemands, les critiques militaires, tout en reconnaissant que la menace d'enveloppement de l'armée russe rend critique la position de cette dernière, estiment que nos alliés restent assez puissamment organisés pour reprendre l'offensive en temps voulu.

Il ne faut pas perdre de vue que les Allemands, malgré leur succès, éprouvent d'énormes difficultés qui ne leur permettent pas de pousser l'avantage jusqu'aux résultats extrêmes.

Noël MARTY.

SYNDICAT DES Négociants en Grains, Farines et Fourrages et Courtiers adhérents de Lyon et de la région du Sud-Est

OFFICE DE PLACEMENT
Nous rappelons que notre Syndicat a institué un Office de placement gratuit pour ses adhérents, à l'effet de leur procurer des manœuvres, voituriers et employés qui leur sont nécessaires.

LE CONGRÈS DES GRAINS
Le président du Syndicat a reçu la lettre suivante de M. le Maire de Lyon :
Monsieur le Président,
J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté du 22 septembre courant j'ai interdit la circulation et le stationnement des voitures, sur la place de la Bourse, pendant les journées des 27 et 28 septembre 1915.

Agrez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.
Pour le Maire de Lyon :
L'Adjoint délégué,

LE COURRIER DU COMMERCE est le PREMIER journal commercial important qui est reparu en France, MALGRÉ LA GUERRE.

INFORMATIONS

Les Passeports
De nombreux voyageurs se proposant de sortir de France, arrivent dans les ports d'embarquement ou aux gares-frontières sans s'être munis d'un passeport. Ils s'adressent alors, pour obtenir cette pièce, au préfet du département où se trouve le port ou la gare. Or, ce fonctionnaire n'a pas qualité pour la remettre.

Les Transports Commerciaux PENDANT LA GUERRE

Textes complets des arrêtés et règlements en vigueur, pendant la guerre, sur tous les réseaux de chemins de fer. Chez tous les libraires et chez L. Godard et C^o, 9, rue Villeroi, Lyon. Prix : 30 centimes; par poste : quarante centimes.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon
Vendredi 23 septembre.
La situation agricole ne présente pas de caractéristique nouvelle. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit dans nos chroniques précédentes : la température continue à être très favorable aux battages qui se poursuivent dans des conditions tout à fait exceptionnelles, mais la sécheresse devient de plus en plus préjudiciable aux cultures en terre et rend de plus en plus difficile les travaux de saison.

Il est à présumer à l'époque actuelle que ces conditions climatiques ne se prolongeront pas longtemps et que d'ici peu nous aurons les pluies attendues avec impatience par les agriculteurs.

A ce moment, il sera peut-être possible de rattraper les quelques retards existant déjà.

Dans les rayons avoisinant notre place, les prairies sont souvent d'un aspect pitoyable. Ce sera la production qui souffrira le plus de la période sèche.

Dans la région parisienne et dans le Nord, on se plaint bien moins de la sécheresse que dans le Midi, le Sud-Est et le Sud-Ouest.

Les affaires se sont bien ralenties ces jours-ci.
A notre marché aux grains de Lyon, les acheteurs attendent de voir ce que fera au Congrès des grains. En outre, pour les blés on est à la veille de la discussion parlementaire de la loi devant définir les conditions de leur commerce. C'est encore un motif d'expectative.

Cette après-midi, nous avions un marché de moyenne importance où la culture était fort peu représentée.

Il fait toujours dans notre région un temps assez chaud et très sec.

BLES. — Nous avons, au début de la semaine constaté une hausse accentuée des cours du blé. Depuis, cette hausse n'a pas fait de progrès sensibles mais la fermeté s'est facilement maintenue.

Notre marché présente à peu près les mêmes caractéristiques que celui de mercredi à Paris, en ce qui concerne la tenue des cours.

Il est à remarquer, cependant, que la minoterie de la région semble un peu moins pressée aux achats que précédemment.

Les provenances du Bourbonnais sont offertes avec parcimonie dans les prix moyens de 31,25 à 31,50 départ, plutôt ce dernier prix.

Nous avons comme la semaine précédente quelques vendeurs de blés de Bourgogne, Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire qui ne cèdent pas à moins de 31,25 les 100 kilos départ. Il y a quelques acheteurs à cette limite et un certain nombre de transactions ont abouti.

Du Midi, on n'offre plus rien, la cote des tuzelles saissettes et aubaines buissons est purement nominale, elle s'inscrit à 32,50 pour les premières et à 31 francs pour les seconds.

On fait quelques blés de Seine-et-Marne à 31,25 les 100 kilos départ; de l'Oise à 31,40 à 31,25.

Les blés de Beauce, Touraine, Orléanais et Poitou sont toujours tenus en moyenne à 31,50 les 100 kilos départ, prix trop élevé pour nos acheteurs lyonnais.

En Bretagne, il y a quelques vendeurs de blés Côte-du-Nord, Finistère, à 30,25 départ, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, de 30,75 à 31 fr., mais comme l'on annonce des réquisitions prochaines, il est à présumer que nous ne pourrions pas faire de grandes affaires avec cette région.

Nos blés du rayon sont peu offerts et trouvent preneurs à 31,75 rendus sur notre place.

On cote en tendance ferme :
Blés du rayon (Lyonnais-Dauphiné-Bresse) 31 75
Blés du Centre (Allier, Cher, Nièvre) 32 25
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.

Les cours suivant s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance.
Blés de la Drôme 31 25
Blés de la Côte-d'Or 31 25
Blés de l'Yonne 31 25
Blés Saône-et-Loire 31 25
Blés Aube, Marne, Haute-Marne 31 25
Blés de la Seine-et-Marne 31 25
Blés Sarthe et Mayenne 31 10
Blés Ille-et-Vilaine 31 10
Blés Somme, Seine-et-Oise 31 10
Blés Beauce 31 50
Blés Touraine 31 50
Blés Côtes-du-Nord, Finistère 30 25
Blés Ille-et-Vilaine 30 75
Blés tuzelles-saissettes du Midi 32 50
Blés aubaines-buissons Midi 31 25

FARINES. — On cote, sans changement : farines rondes premières, 58 fr.; farines premières, 62 fr. les 125 kilos, Lyon, sans escompte.

FARINES AMÉRICAINES. — On offre des farines Hardwinter embarquement octobre à 7 dollars 40 caf Bordeaux; des farines de Manitoba embarquement novembre et décembre, de 6,50 à 6,80 selon qualité caf Le Havre et Bordeaux. Le dollar vaut 5 fr. 85.

Les farines américaines donnent toujours lieu à des affaires suivies et l'on prévoit des prix plus élevés sous peu, en raison de la pénurie du fret.

Nous cotons aujourd'hui : gruaux 0000 fabrication marseillaise, disponible, de 46 à 46,50; américaines marque Champion, 45,50; oak flottant, 46 fr.; gruaux D fleur bonne fabrication marseillaise disponible, de 37 à 38,50; gruaux D fleur sur 4 septembre, 36,50; le tout wagon Marseille, comptant net.

ISSUES. — Vente toujours plus suivie, tendance ferme.
On cote :
Sons gros 12 50
Recoupes 12 25
Fleurages blancs 19 50
Fleurages bis 18 50
Petits blés 19 ..
Criblures blanches 17 50
Criblures noires 12 ..
Les 100 kilos Lyon.

SEIGLES. — La demande est toujours très active pour les seigles dont les offres sont excessivement modérées. Aussi paye-t-on parfois des cours très élevés; mais la cote moyenne est la suivante :
On cote :
Seigles du Rhône et de la Loire 25 .. 25 50
Seigles de l'Isère 25 .. 25 50
Seigles de Champagne 25 .. 25 50
Seigles du Centre 25 .. 25 50
Les 100 kilos départ.

AVOINES. — Les avoines sont plus calmes, parce que les offres prennent un peu plus d'ampleur. Sans doute on a dû pratiquer des battages qui ont permis à la culture de mieux alimenter nos marchés.

Dans le Bourbonnais, les avoines noires ont légèrement fléchi, on peut les obtenir aujourd'hui depuis 25,50 départ. Dans le Centre et le Poitou, les grises d'hiver maintiennent encore assez bien leurs prix, mais les acheteurs sont moins nombreux.

On peut faire actuellement des avoines grises de Bretagne à 25,75 départ. Sur notre place, les acheteurs trouvent encore des lots intéressants dans le rayon immédiat.

On peut faire des noires vers 25,50 rendues Lyon et des grises vers 24,50 à 25 fr. Les grises de Bresse sont tenues de 24 à 24,50 départ.

On cote en tendance plus calme :
Avoines nouvelles de la région
Lyonnaise noires 25 .. 25 50
grises 24 50 25 ..
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.

ORGES. — Les maltteurs achètent beaucoup, car avec la sécheresse, la consommation est intense. D'autre part, il faut considérer qu'ils ont à fournir toute la bière qui autrefois était achetée chez nos camarades.

La récolte des orges n'étant pas excessive, les offres ne sont pas suffisantes pour répondre à une demande plus forte que les années précédentes.

Les cours sont donc très élevés. On cote : orges Sarthe-Mayenne, 26,50; Bretagne, 24 fr.; Champagne, 26,50 à 26,75 les 100 kilos départ.

AMARSEILLE, on a fait quelques grosses affaires d'orges Tunisie qui pourront peut-être tempérer la hausse.

MAIS. — Le disponible est plus ferme depuis quelques jours, en raison de l'écoulement des reventes qui pesaient sur le marché. On offre des maïs jaune Plata disponibles à 21,25 les 100 kilos nus palan Marseille.

SARRASINS. — La tendance est soutenue et il y aurait des acheteurs à 18 fr. disponibles immédiat, les rares offres se font à 18,25 nus départ Bretagne.

En livrable on tient les 3 d'octobre de 18,35 à 18,50.

Marché de Marseille

Judi 23 septembre.
BLES. — On cote : blés blancs d'Égypte disponibles, 32,75, quai logé, escompte 1/2 %.

Chambre de commerce, vendeur : Hardwinter, 33,50 graine Marseille; en suite moitié blés de Russie, 32,25; blé d'Amérique, 33 fr. quai Marseille sans escompte.

Vendredi 24 septembre.
Chambre de commerce vendeur : blés russe, 32,25; blés d'Amérique, 33 fr., sans escompte, quai Marseille; blés blancs d'Égypte, 32,75, quai Marseille, logés.

(Par Dépêche.)
Ferd. et Max PALM, Courtiers-Repres
— O MARSEILLE —

Judi 23 septembre.
GRAINS GROSSIERS. — Par suite du manque absolu de matériel les affaires sont bien difficiles pour tous les articles. Les prix sont inchangés.

MAIS. — Nous pratiquons disponibles : Annam roux, 23,50; petits grains, 26,50; Égypte blanc, 24,50; Plata jaune, 23,50; rouges, 24,50; en livrable on offre, Plata jaunes octobre, 23,75; rouges, 24,50; Annam roux septembre, 23,50; le tout aux 100 kilos, voie-ferrée Marseille.

AVOINES ALGÉRIENNES. — Marché calme. Prix faibles.
Nous pratiquons disponibles : machinées, 49 kilos, 25,25; machinées, 47 kilos, 24,50; indigènes, 23 fr.; nu quai Marseille.

ORGES. — Marché faible. Nous pratiquons disponible : orges d'Amérique, 26,50 logé Tunis, 24 fr., nu embarquement septembre; Tunis blanches, 24,25, nu voie ferrée Marseille.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE.
— Pommes de terre, Fourrages et Pailles.

Judi 23 septembre.
FARINES ET ISSUES. — Farines. — La demande est très active surtout en disponible.

Marché de Toulouse

Lundi 20 septembre.
Le syndicat général des grains, graines et farines nous communique les cours suivants : bladettes, blés supérieurs, de 26,50 à 27 les 80 kilos; seigle, 20 fr. les 75 kilos; orge, de 15 à 15,50 les 60 kilos; avoine, de 14,50 à 15 fr. les 50 kilos; maïs blanc, de 19,50 à 20 fr. les 75 kilos; haricots, de 50 à 55 fr. l'hectolitre; fèves, de 21,50 à 22 fr. les 65 kilos; vesces noires, de 21 à 22 fr. les 80 kilos.

Farines minot extra ou premières, 56 francs les 122 kilos; RG, de 22 à 23 fr., repasses, de 16 à 17 fr.; sons, de 13 à 13,50 les 100 kilos.

Rogé Tapie, courtier, 7, rue des Jardins, Toulouse. — Grains, farines, issues

ADJUDICATIONS

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Avis
Troyes (Aube). — 29 septembre, à 15 heures, concours restreint pour la fourniture du charbon à faire jusqu'au 31 mars 1916, aux places suivantes : Troyes, 8.500 qtx; Clairvaux, 4.800 qtx; Camp de Mailly, 14.600 qtx.

PAIN DE TROUPE A LA RATION
Avis
Auxonne. — 30 septembre, à 14 heures, concours restreint pour la fourniture du pain de troupe aux places d'Auxonne et de Beaune. Effectif pour la place d'Auxonne, 3.000 hommes, cautionnement 750 fr. Effectif pour la place de Beaune, 2.000 hommes, cautionnement 500 fr. Durée du marché 3 mois, renouvelable de mois en mois, par tacite reconduction, jusqu'au 31 octobre 1916.

Privas. — 2 octobre, à dix heures du matin, dans le cabinet du Sous-Intendant militaire, concours restreint de l'entreprise de la fourniture du pain de troupe à la ration, du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916. Effectif : 1.500 hommes; importance de fourniture, 86.250 kilos de pain.

Foix. — 6 octobre, il sera procédé, à 14 heures, à la Sous-Intendance militaire, à un concours restreint pour la fourniture du pain de troupe à la ration, du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916. Effectifs : Foix, 1.250 hommes; Pamiers, 1.000 hommes.

Montauban. — 7 octobre, il sera procédé, à 14 heures, dans le cabinet du Sous-Intendant militaire, à un concours restreint pour l'entreprise de la fourniture du pain de troupe à la ration, du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916. Effectif : 4.200 hommes.

FOURRAGES A LA RATION
Avis
Auxonne. — 1^{er} octobre, à 14 heures, concours restreint pour la fourniture des fourrages à la ration pour les places d'Auxonne et de Beaune, avec le même effectif, soit 400 chevaux chacune. Durée 3 mois, marché renouvelable de mois en mois par tacite reconduction, jusqu'au 31 octobre 1916. Cautionnement, 500 fr. Quantités approximatives par place : foin, 4.260 qtx; paille, 972 qtx; avoine, 936 qtx; orges, maïs, mil, ou sorgho, 936 qtx; farine d'orges, 10 qtx.

Privas. — 2 octobre, à 14 heures, il sera procédé à la Sous-Intendance militaire, à un concours restreint de l'entreprise de fourniture de fourrages à la ration à exécuter du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916. Effectif de base : 20 chevaux. Importance de la fourniture : foin, 58 qtx; paille alimentaire, 40 qtx; paille de couchage, 200 qtx; avoine, 39 qtx; orge, maïs ou sorgho, 50 qtx; farine d'orge, 1 quintal; son amélioré, 2 qtx.

Foix. — 6 octobre, à 14 heures, il sera procédé à la Sous-Intendance militaire à un concours restreint pour la fourniture des fourrages à la ration, du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916. Effectif : Foix, 17 chevaux; Pamiers, 8 chevaux.

Montauban. — 8 octobre, il sera procédé, à 14 heures, dans le cabinet du Sous-Intendant militaire, à l'entreprise de la fourniture de fourrages à la ration, du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916. Effectif : 2.500 chevaux.

Vente aux Enchères Publiques
Avis
Lyon. — Mardi 5 octobre, à 2 heures et demie, au Parc : fourrages de la Part-Dieu, 1, rue du Lac, les Domaines vendront : 350 qtx de déchets de criblage d'avoine; 230 qtx de déchets de criblage et de mouture de maïs; 90 quintaux de son et issues provenant du concassage de maïs.

Notre numéro de mercredi prochain contiendra le compte rendu détaillé du Congrès des Grains de Lyon ainsi qu'un exposé de la Situation des diverses régions.

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 23 septembre. — Pailles. — Situation sans changement, bonne demande en seigle avec peu de vendeur, alors que le froment alimentaire trou-

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :

Paille froment, Forez-Velay, en gerbes, 42 45
Paille froment alimentaire, Forez-Velay, en gerbes, 45 46
Paille seigle, Beauvais, Forez-Velay, en gerbes, 42 44

Les Andelys (Eure), 20 septembre. — On cote : foin première qualité, 6,25; deuxième qualité, 6 fr.; luzerne, 6 fr.; paille de froment alimentaire, 6,50 les 100 kilos.

Marseille, 23 septembre. — Marché mauvais. Nous cotons : foin Crau 1^{er} coupe, 12 fr.; foin Crau 1^{er} et 2^e coupe, 11,75; foin Crau 2^e coupe, 11,40; ordinaire des Bouches-du-Rhône, 9,50; luzerne, 2^e et 3^e coupes, 9 fr.; paille blé battueuse alimentaire, 5 fr.; paille blé litère alimentaire, 5,25; paille blé litère, 4 fr. Le tout départ.

Varennes-sur-Ailier, 20 septembre. — Tendances des cours ferme. On cote : foin première qualité, de 35 à 40 fr.; luzerne, 35 fr.; paille de froment litère, de 20 à 25 fr.; paille froment avoine, de 15 à 17 fr. les 500 kilos.

PAQUELET (maison Mousnier), courtier Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

M. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre, Fourrages et Pailles.

GRAINES FOURRAGERES

Agon (Lot-et-Garonne), 22 septembre. — Nous avions le 20 notre grande foire aux graines de trèfle, quelques acheteurs offraient 110 et 120 fr., mais les cours ont été poussés à 150 fr. par un seul acheteur qui a fait peu de graines, les cultivateurs se tenant à un 160 fr. Aujourd'hui ce haut prix n'est pas maintenu, mais on ne peut coter aucun.

Les vesces se paient en moyenne 25 francs les 80 kilos.

POMMES DE TERRE

Lyon, 23 septembre. — On traite de grosses quantités tant en Beauvais qu'en fourniture provenance de la Nièvre, et qui donne toute satisfaction.

La Creuse, Haute-Vienne offrent bien mieux, mais les prix se tiennent toujours et ne permettent pas de traiter d'une façon suivie.

Le livrable est bien demandé, surtout sur les trois derniers, mais les vendeurs ne se décident guère à offrir, gagnant les surprises que pourraient réserver la situation. Peut-être le congrès de Lyon permettra-t-il d'arriver à quelques transactions intéressantes.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :

Early rose, vrac, Orléanais, Touraine, Poitou, 115 130
Jaunes ronde, vrac, Cavaillon, 130 135
Jaune ronde, vrac, Sarthe, Haute-Vienne, 95 100

Buxy (Saône-et-Loire), 22 septembre. — On cote : pommes de terre éarly, de 11 à 12 fr. les 100 kilos.

Paris, 22 septembre. — Bonne demande courante. La culture, qui procède aux arrachages de la pomme de terre, est d'autant mieux disposée à vendre que les prix sont rémunérateurs. Cependant, il est des cultivateurs qui préfèrent rentrer la marchandise, avec l'espoir de la vendre plus cher au cours de l'hiver prochain.

A noter une légère baisse des variétés à chair blanche.

On tient aux 100 kilos, marchandise rendu franco de Paris :

Pommes de terre de Bretagne, 45 à 46
Strazelle du Nord, 46 à 47
Sarcelle rouge du Poitou, 46 à 47
Hollande du Loiret, 47 à 48
Ronde jaune, 48 à 49
Early rose du Gers, 49 à 50
Institut de Beauvais et zébrine, 41 à 42

Marseille, 23 septembre. — Marché inchangé.

Les cours continuent à faiblir des différentes régions productrices l'Auvergne commence à offrir la jaune à 11 fr. En cet état même qualité on a fait quelques affaires à 10 fr. départ Charente.

Nous pratiquons disponible : Cavaillon éarly, 16,50; jaunes, 13 fr.; Beauvais, 12,50; Gard Beauvais, 14,50; Montoux jaunes, 12,50; Sarcelle, 12 fr.; D'Orme Beauvais, 11 fr.; Sarcelle éarly, 10,90; jaunes, 10,20; rousses, 12 fr.; Charente mélangées, 9,30; Beauvais, 9,80; rondes, 10 fr.; éarly, 11 fr.; Basses-Alpes jaunes, 12,50; Beauvais, 12 francs.

PAQUELET (maison Mousnier), courtier Lyonnais et consommateur. — Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. WALLARD, courtier-représentant, 16, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Graines, Bleds, légumes, Farines.

CAROTTES, OIGNONS

Lyon, 23 septembre. — Carottes. — Pont-de-Vaux offre vers 21 fr. départ, peu d'affaires.

Oignons. Oignon d'Espagne se tient vers 26 fr. Cette oignon de Bretagne très demandé vers 24 fr. départ, l'oignon rouge du Midi se cote en tendance ferme de 26 à 30 fr.

RIZ

Marseille, 22 septembre. — On cote à la consommation : Caroline extra, 72 fr.; Java n. 1, 58 fr.; n. 2, 56 fr.; Saigon importation directe, 33,50; brisures café, 30 fr.; Saigon café embarquement octobre-novembre, 31 fr.; Japon 5^e, 56 fr.; 3^e, 55 fr.; Moulemein n. 1, 41,50; n. 2, 40,50; brisures d'usine, 31,50. Farines de riz noires, 33 fr.; supérieure, 31,50 les 100 kilos.

LEGUMES SECS

Marseille, 22 septembre. — Marché ferme, manque de marchandises. Haricots gros plats Japon, 85 fr. en sacs; dito gris long, Japon, 70 fr. en sacs (demandés, sans marchands). Lentilles Bombay triées, 55 fr.; dito Alexandrie triée, 52 fr.

Gros pois chiches Maroc, 42,50; dito Espagne, 46 fr. en sacs. Riz Saigon n. 1, 33,50; dito n. 2 31,50; dit ordinaire, 31 fr. en sacs.

Alpistes Espagne, 49 fr. les 100 kilos; Maroc, à 49 fr. les 100 kilos.

Buxy (Saône-et-Loire), 22 septembre. — Bonne demande sur les haricots, mais ils ne sont pas encore battus.

Orthez (Basses-Pyrénées), 21 septembre. — On cote : haricots, de 67 à 70 francs les 80 kilos.

Varennes-sur-Ailier, 21 septembre. — Les premiers haricots ont paru, ils débütent chers mais sont bien ramassés, propres et secs.

On cote de 8 à 11 fr. le double décalitre.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Lyon, 23 septembre. On cote :

chasselas, Vaucluse, Ardèche, de 75 à 85 francs; id. Montauban, de 80 à 120 francs; poires, de 25 à 60 fr.; id. à cuire, de 15 à 20 fr.; pommes Canada, de 20 à 35 fr.; id. communes, de 18 à 25 fr.; coings, de 30 à 40 fr.; figues, de 20 à 35 fr.; châtaignes, de 40 à 60 fr.; noix, de 80 à 100 francs.

Haricots verts, de 25 à 70 fr.; pois et gourmands, de 60 à 70 fr.; haricots à écosser, de 30 à 40 fr.; éarly grosses, de 15 à 20 fr.; tomates, de 12 à 20 fr.; carottes, de 25 à 30 fr.; poivrons, de 25 à 60 francs les 100 kilos.

Aubergines, de 0,60 à 1 fr.; choux-fleur, de 3 à 8 fr.; poireaux, de 1 à 1,50 la douzaine.

Châteaurenard, 23 septembre. — Marché bien approvisionné, les cours se maintiennent, la vente des haricots verts se pratique difficilement, quelques lots restent sur place.

On cote : raisins, chasselas beaux, 55 francs, moyens, 40 fr.; raisins noirs : beaux, 60 fr.; moyens, de 50 à 55 fr.; raisins de cuve, 30 fr.; pêches : extra, 100 francs; moyennes, de 50 à 60 fr.; poivros, de 35 à 40 francs.

Pommes de terre : Hollande, de 15 à 20 francs; éarly rose, de 14 à 15 fr.; rondes blanches, 14 fr.; pois à écosser, 60 fr.; tomates belles, 20 fr.; moyennes, de 10 à 15 fr.; navets, 25 fr.; poivrons, 30 fr.; haricots verts fins, 40 fr.; moyens, de 15 à 20 fr.; gros, 10 fr.; à écosser, 35 fr.; laurier sauge, 10 fr.; le tout aux 100 kilos.

Aubergines, 0,70; salades frisées, 0,50; romaines, 0,50; melons cantaloup, de 2 à 4 fr.; muscat, de 4 à 6 fr.; verts, de 4 à 6 francs, le tout à la douzaine.

Aux belles, 15 fr.; moyennes, de 8 à 10 francs, oignons beaux, 4 fr.; moyens, de 2 à 2,50; radis, 0,50; poireaux, 3 fr.; carottes, 0,75; les douze paquets.

Cilivros, 7 fr. le cent. Courges, de 1,25 à 1,30 la pièce.

FRUITS SECS

Aix-en-Provence, 21 septembre. — Cours des amandes : coques princesses de plaine, de 215 à 220 fr.; montagne, de 200 à 210 fr.; AI, 140 fr.; aladams, 130 fr.; mathorons, de 120 à 125 fr.; durs, de 50 à 55 fr.; cassées douces de plaine, de 330 à 340 fr.; de montagne, de 310 à 320 fr.

La récolte en Provence sera cette année très réduite, d'où forte hausse sur les cours précédents.

CAPIES

Bordeaux, 22 septembre. — Guadeloupe Bonifère, de 183 à 185 fr.; dito habitant, de 170 à 172 fr.; Nouvelle-Calédonie, de 140 à 160 fr.; Java, de 80 à 145 fr.; Porto-Rico, de 94 à 100 fr.; Costa-Rica, de 95 à 105 fr.; Mexique, de 75 à 100 fr.; Mysore, de 95 à 105 fr.; Malabar, de 92 à 100 fr.; Salem, de 94 à 102 fr.; Haïti, de 78 à 100 fr.; Porto-Cabello, de 78 à 95 fr.; Santos, de 58 à 72 fr.; Rio, de 53 à 78 fr.; Bahia, de 61 à 66 fr. les 50 kilos.

CACAO

Bordeaux, 22 septembre. — Maragnan, de 115 à 120 fr.; Bahia préparé, de 110 à 120 fr.; Puerto-Cabello, de 130 à 200 fr.; Caraque courant, de 125 à 127 francs; Gutria et Carupano, de 125 à 127 fr.; Acera, de 107 à 112 fr.; Maracaibo, de 125 à 145 fr.; Guayaquil, Arriba, de 120 à 125 fr.; dito Balao, de 120 à 122 fr.; Machala, de 118 à 122 fr.; Guadeloupe, de 165 à 166 fr.; Martinique, de 165 à 168 fr.; Haïti, de 100 à 105 fr.; Trinidad, de 120 à 125 fr.; Ceylan, de 120 à 130 fr.; San Thomé, de 118 à 120 fr.; Cuba, de 100 à 115 fr. les 50 kilos.

HUILES

Paris, 23 septembre. — On cote : huile de colza, de 134 à 140 fr.; de lin, 90 fr. les 100 kilos en cuve nu.

Marseille, 23 septembre. — On cote : huile d'arachide neutre, 128 fr.; Gambie extra, 132 fr.; rufisque, 136 fr.; petite rufisque raffinée, 134 fr.; huile de graines à fabrique d'arachide, 112 fr.; coprah, 111 francs.

HUILES D'OLIVES

Marseille, 22 septembre. — On cote : Aragon surfine, de 175 à 180 fr.; Andalousie surfine, 150 fr.; Sfax surfine, de 168 à 170 fr.; Soussou surfine, 157 fr.; Var extra, de 160 à 165 fr.; Var surfine, de 155 à 160 fr.; Bouches-du-Rhône surfine, 160 fr.; Algérie surfine, 150 fr.; Tunis, 155 fr. les 100 kilos.

Châteaurenard, 21 septembre. — Les cours de l'huile d'olive pure se maintiennent de 190 à 200 fr. les 100 kilos. 1.800 hectolitres ont été achetés pendant la huitaine précédente.

PETROLES

Paris, 23 septembre. — On tient à l'hectolitre nu par wagon complet franco gare Paris, transport à la charge de l'acheteur : pétrole raffiné disponible, 34,50; essence minérale rectifiée, 52 francs.

MARRONS-CHATAIGNES

Aubenas, 23 septembre. — Mercredi s'est tenu dans notre ville, sur la place qui porte leur nom, le deuxième marché aux châtaignes de la saison. La quantité apportée était d'environ 2.000 kilos. Les prix payés ont été de 21 à 23 fr. les 100 kilos, soit une diminution de 10 fr. par 100 kilos sur le marché précédent.

POIVRES

Marseille, 22 septembre. — On cote les 50 kilos, en entrepôt : Tellicherry noir, 82 fr.; Singapour noir, 79 fr.; blanc, 120 fr.; Saigon noir avec privilège colonial, de 88 à 90 fr.; Saigon blanc avec privilège colonial, de 146 à 148 fr.

RAISINS DE VENDANGES

Lyon, 24 septembre. — Depuis notre dernier bulletin, les arrivages ont été restreints en gare d'Oullins. Les quelques wagons qui nous sont adressés sont toujours en marchandise de bonne qualité. Devant les prix élevés, la vente n'est pas des plus actives.

On cote : de 39 à 41 fr. les 100 kilos. Vénissieux, 24 septembre. — Les arrivages en gare ont dépassé pour les huitaines 30 wagons. Les affaires sont bonnes, bien que les prix aient subi une légère hausse. Devant une marchandise de 1^{er} choix, de bonne maturité durant un vin capiteux, les acheteurs assez nombreux, n'hésitent pas devant le prix de 37 à 38 fr.

Les arrivages sont de Robion, de Carpentras, de Goutelumière, de Bonniol, d'Isle sur Sorgues, du Thor, de Barbenant, et consistent en raisins Carignan, Jacquet, alicante et en quelques aramons.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

La Martinière, 24 septembre.

Andes... la pièce 7... 10...
Œufs... la pièce 3... 4...
Volailles 1^{er} choix... la pièce 3... 4...
Volailles 2^e choix... la pièce 3... 4...
Œufs... le grain 0... 70...

Pigeons... la pièce...
Lièvres... la pièce...
Œufs... la pièce...
Beurre... la douzaine...
Œufs... le cent...
Bœuf... le kilo...
Veau... le kilo...
Mouton... le kilo...
Porc... le kilo...

Bourg, 22 septembre. — Marché bien fourni en denrées de toutes espèces, cours soutenus sur le beurre et les œufs. La volaille reste chère.

Andes... la pièce...
Œufs... la pièce...
Volailles... la pièce...
Œufs... le grain...
Pigeons... la pièce...
Lièvres... la pièce...
Œufs... la pièce...
Beurre... le kilo...
Œufs... la douzaine...
Œufs... le cent...
Bœuf... le kilo...
Veau... le kilo...
Mouton... le kilo...
Porc... le kilo...

Bourgoin (Isère), 23 septembre. — Marché très bien approvisionné. Vente active.

Andes... la pièce...
Œufs... la pièce...
Volailles... la pièce...
Œufs... le grain...
Pigeons... la pièce...
Lièvres... la pièce...
Œufs... la pièce...
Beurre... le kilo...
Œufs... la douzaine...
Œufs... le cent...
Bœuf... le kilo...
Veau... le kilo...
Mouton... le kilo...
Porc... le kilo...

SACS

Marseille, 23 septembre. — Marché calme. Nous cotons : rayés croisés, blé ou arachide, 120 fr.; Plata mats, 60 fr.; kurraché, 105-70, 145 fr.; indigènes grosses, 125 fr.; Tures, 120-75, 140 fr.; minot 1^{er} choix, 135 fr.; sacs reformés pour son ou repasse, 135-70, 100 fr.; walla walla, 55 francs; Néglis, 130-80, 140 francs.

SUCRES-MELASSES

Paris, 23 septembre. — Sucres. — Pas de cote officielle pour le sucre blanc n. 3; les roux (cuite) sont cotés 64 fr. et les autres jets 63 fr. Le sucre blanc n. 3 disponible est offert à 73 fr. et novembre-décembre à 73 fr. Le granulé américain disponible à vendeurs à 104 fr. et octobre à 102 fr., Paris.

Sucres raffinés. — A Paris, nous cotons en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs.

Les raffinés en pains bonne sorte, 108 francs; belle sorte, 108,50; cours sans changement.

Il n'est toujours pas établi de cote pour les sucres cassés.

TOURTEAUX

Marseille, 22 septembre. — Il y a tassement dans les cours des tourteaux. Depuis une dizaine de jours, on ne peut faire aucune expédition par suite du manque de wagons ou bâches, ce matériel étant réquisitionné par l'armée, le commerce se trouve de ce fait paralysé.

On cote les 100 kilos :

Coprah Cochin... 20 50
Ceylan... 18 50
Cajou... 16 50
Caca... 15 50
Caca... 14 50
Caca... 13 50
Caca... 12 50
Caca... 11 50
Caca... 10 50
Caca... 9 50
Caca... 8 50
Caca... 7 50
Caca... 6 50
Caca... 5 50
Caca... 4 50
Caca... 3 50
Caca... 2 50
Caca... 1 50

Blanche & C^o, Tourteaux 17, rue de la Liberté, 17, MARSEILLE. Téléphone 25-93.

Imprimerie du Commerce L. GODARD & C^{ie} 9, all. Rue Villeroi, LYON. (Téléph. 48-75)

Exécution rapide & soignée TRAVAUX DE LUXE & DE COMMERCE

Livraison franco de port pour la France et l'Algérie sans augmentation de prix

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre

Agon (Lot-et-Garonne), 22 septembre. — Nous cotons : blé choix, de 25 à 25,75 les 80 kilos; avoine grise d'hiver, 14 francs les 50 kilos; maïs, 20 fr. les 80 kgs.

Farines de cylindre, 1^{er}, 45,50 les 100 kilos; pain de ménage, 0,41 le kilo; son gros, 14 fr. les 100 kilos.

Buxy (Saône-et-Loire), 22 septembre. — Marché absolument nul. La culture est occupée à débarrasser les terres et les vendanges ne sont pas terminées.

Nous cotons : blé choix, de 30 à 31 fr.; blé ordinaire, de 28 à 30,50; seigle, de 23 à 24 fr.; avoine noire, de 23,50 à 24 francs; avoine blanche et grise de printemps, de 22 à 22,50; orge mouture, de 23,50 à 24 fr. les 100 kilos.

Orthez (Basses-Pyrénées), 21 septembre. — Marché peu approvisionné. Plusieurs communes environnantes ne pouvant porter leurs haricots sur place pratiqués ont-ils été très élevés.

Nous cotons : blé ordinaire, de 21 à 25,50 kilos; avoine blanche et grise de printemps, de 14,50 à 15 fr. les 50 kilos maïs, de 16 à 16,50 les 75 kilos.

Les Andelys (Eure), 20 septembre. — Nous cotons : blé choix, de 30 à 31 fr.; blé ordinaire, de 28 à 29 fr.; seigle, de 21 à 25 fr.; avoine noire, de 22,50 à 23 francs; avoine grise d'hiver, 23 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 44,25 les 100 kilos; pain blanc, 0,43 le kilo.

Varennes-sur-Ailier, 21 septembre. — Petite foire et marché calme, assez d'offres en blé, la meunerie payait 31 francs gare départ.

Tendance des cours ferme, les avoines très chères, les orges hors de prix. Nous cotons : blé choix, 31 fr.; blé ordinaire, de 30 à 30,50; avoine noire, de 25 à 25,50; avoine grise d'hiver, de 24,50 à 25 fr.; orge brasserie, 26 fr.; orge mouture, de 25 à 25,50 les 100 kilos.

Pain de ménage, 0,45 le kilo; son gros de 14,50 à 15 fr. les 100 kilos. Sons soutenus.

Bulletin Vinicole

Les vendanges se poursuivent dans de bonnes conditions. Bientôt achevés sur certains points dans le Midi, elles débutent leur plein en Bourgogne et en Bretagne, ces jours-ci dans le Bordelais.

Au début de la cueillette, la température, plutôt froide, a pu avoir une influence fâcheuse sur les vinifications, mais, ensuite, elle est devenue des meilleures, et si nous n'avons pas à compter sur l'abondance, si même le rendement doit être nettement déficitaire, il semble bien que nous aurons satisfaction du côté de la qualité.

En ce qui concerne le stock commercial en vins, on peut l'estimer à 10 millions d'hectolitres.

Les cours des vins vieux sont toujours à la hausse, et les affaires, pourtant, assez calmes dans l'ensemble. En vins nouveaux, quelques achats ont déjà été faits dans le Midi, en proportion.

Dans le Roussillon, on paie à la propriété, les vins nouveaux et vieux sur une base de 5 francs le degré pour les petits degrés et 4 francs pour les gros degrés.

Dans l'Aude, pour les vins nouveaux, on paie depuis 37,50 et 38 francs pour les 7/2 à 8° probables, jusqu'à 41 et 42 francs pour du 10° à 11°. La plus grande partie des caves importantes est déjà passée entre les mains du commerce.

2° Que d'une façon générale les autorisations de sortie seront désormais considérées comme valables lorsque le marchand les aura expédiées de la gare de chargement dans un délai de 90 jours francs à compter de la date du bon de transport délivré par le quatrième bureau de l'Etat-Major de l'armée. La date de la lettre de voiture sera réputée être celle de l'expédition.

LA REQUISITION DES VINS Dans une question écrite, M. Barthé, député, a signalé à M. le ministre de la guerre, la perturbation qu'amène dans le commerce des vins la réquisition des vins qui acheté par le commerce, sont sur le point d'être expédiés à la clientèle et lui demande : 1° quelles sont les instructions qui ont été données à cet effet aux directeurs d'indendance; 2° si le prix de la marchandise réquisitionnée ne doit pas être calculé sur les cours fixés par les commissions officielles; 3° si le prix de réquisition peut être inférieur au prix d'achat du négociant de la même marchandise à la propriété; 4° quelles mesures il compte prendre à l'avenir pour éviter des conflits.

M. le ministre répond en ces termes :

1° La réquisition est un mode de réalisation des contingents qui n'est employé que dans les cas exceptionnels en raison soit de l'urgence, soit de l'impossibilité de pourvoir aux besoins du ravitaillement par les méthodes ordinaires.

2° Le prix limité des réquisitions est fixé sur les propositions de la commission départementale d'évaluation.

3° La commission départementale d'évaluation des réquisitions est seule juge des prix à proposer; ses propositions sont nécessairement basées sur la valeur réelle de la denrée dans la région.

4° Des instructions ont été données aux directeurs de l'indendance des régions vinicoles en vue de répartir les contingents à imposer aux communes en proportion de leur production. La quantité exigée ne doit pas dépasser le cinquième des existants actuels chez les propriétaires et chez les négociants.

De nos correspondants particuliers Buxy, 22 septembre.

Nos vendanges s'avancent et ne donnent qu'un rendement au-dessous de ce qu'on pensait avoir. Vente assez active sur les vins vieux et nouveaux et toujours à la hausse.

Récolte de 1915, de 95 à 100 fr. les 228 litres nus, et de 70 à 80 fr. les 114 litres nus.

La qualité est très bonne.

La Question du Blé AU MAROC

Un journal local de Casablanca, le plus ancien même du Maroc, La Vigie Marocaine, a fait paraître en manchette, dans son numéro du 24 août, un article intitulé : La Question du Blé, titre que je respecte tout en le complétant légèrement.

Bien que traitant un fait essentiellement particulier, cet article comporte un enseignement d'ordre général, révèle des faits qui intéressent tout le monde, particulièrement les lecteurs du Courrier du Commerce, et me suscite certaines réflexions qui confirmeront ou compléteront, en partie du moins, les idées que j'ai émises dans mon précédent article : Les Achats des céréales par l'indendance au Maroc.

Voici donc in-extenso, sans en modifier un terme l'article de La Vigie Marocaine :

Les colons du Maroc se montrent, en ce moment, très préoccupés de la situation qui leur est faite par la décision qu'a prise l'indendance de racheter du blé absolument sans, c'est-à-dire sans la moindre trace de charbon ou de moucheture.

Or, cette année, il n'a été récolté au Maroc qu'une très faible proportion de blé sain; la presque totalité de la production présente un grain légèrement noirci aux extrémités qui est, de ce chef, obstinément refusé par l'indendance.

La question s'était déjà posée à la séance du Comité des Etudes Economiques que présida M. le Résident Général et au cours de laquelle M. l'Intendant Grandclément donna quelques explications sur le blé « carié ».

La question s'était déjà posée à la séance du Comité des Etudes Economiques que présida M. le Résident Général et au cours de laquelle M. l'Intendant Grandclément donna quelques explications sur le blé « carié ».

La question s'était déjà posée à la séance du Comité des Etudes Economiques que présida M. le Résident Général et au cours de laquelle M. l'Intendant Grandclément donna quelques explications sur le blé « carié ».

La question s'était déjà posée à la séance du Comité des Etudes Economiques que présida M. le Résident Général et au cours de laquelle M. l'Intendant Grandclément donna quelques explications sur le blé « carié ».

La question s'était déjà posée à la séance du Comité des Etudes Economiques que présida M. le Résident Général et au cours de laquelle M. l'Intendant Grandclément donna quelques explications sur le blé « carié ».

BESTIAUX

CHRONIQUE DE LA BOUCHERIE et du Commerce du Bétail

LA HAUSSE DE LA VIANDE DANS LES BASSES-PYRENEES

Le « Temps » reçoit la note suivante de son correspondant de Pau : « La commission départementale d'alimentation de la population civile, constatant qu'une hausse importante s'est produite sur les denrées de consommation et particulièrement sur les volailles, par suite des expéditions hors du département, a émis l'avis que des mesures fussent prises pour l'interdiction de la sortie des volailles, et s'il y a lieu, de certaines autres denrées dont le cours subirait une hausse exagérée. Vu l'écart entre le prix du bétail vivant et de la viande de boucherie, la commission rappelle aux maires qu'ils ont le droit de taxer. »

ACHATS DE BESTIAUX PAR DES COMMISSIONNAIRES DE L'ETRANGER

Un député ayant demandé à M. le ministre de l'Agriculture quelles mesures il comptait prendre pour empêcher, sur nos foires et marchés, l'achat de bestiaux par des commissionnaires de l'étranger, a reçu la réponse suivante : « L'exportation du bétail est interdite par le décret du 31 juillet 1914, ratifié lui-même par la loi du 16 avril 1915. L'exécution de ces textes est assurée par le service des douanes et par la gendarmerie. Les commissionnaires étrangers ne pourraient donc acheter des animaux sur nos foires qu'en vue de les revendre à l'intérieur de notre pays. »

Comment se fait-il alors, ajoute en enregistrant cette réponse, un de nos confrères bisonniers, que des wagons entiers de porcs vivants aient été passés en gare de Pontarlier, à destination de gares de Suisse qui touchent à l'Allemagne ? L'administration des douanes ignorait donc à Pontarlier le décret du 31 juillet 1914 ?

LA REGLEMENTATION DE LA VENTE DES VIANDES FRIGORIFIEES

Le préfet de police vient de prendre l'ordonnance suivante réglementant la vente à Paris et dans le département de la Seine des viandes importées congelées :

Article premier. — Les viandes importées congelées actuellement déposées dans le frigorifique de la Bourse de commerce ne pourront être exposées en vente à Paris et dans les communes du département de la Seine qu'après avoir été soumises à l'examen du service d'inspection vétérinaire sanitaire dans des conditions analogues à celles prévues par l'article 14 de l'ordonnance de police du 22 décembre 1904 concernant l'inspection sanitaire des viandes foraines.

Art. 2. — Les viandes importées congelées et reconnues bonnes pour la consommation seront estampillées au moyen d'un timbre du modèle ci-après :

P. P.
Viande importée congelée

Art. 3. — Aux Halles centrales et dans les criées des abattoirs, il sera réservé dans chaque poste de vente un emplacement spécial pour les viandes importées congelées. Cet emplacement sera surmonté d'une plaque-enseigne bleue portant en lettres de couleur blanche de 12 centimètres de hauteur 40 centimètres de largeur la mention : « Viande importée congelée. »

Les dispositions du présent article sont applicables à tout autre établissement de vente en gros ou demi-gros.

Art. 4. — Dans les états où seront vendues des viandes importées congelées, il sera apposé d'une façon très apparente une plaque-enseigne en tout semblable à celle prévue par l'article 3.

En outre, chaque pièce de viande importée congelée pesant plus de trois kilogrammes devra porter une étiquette apparente et lisible à distance, portant la mention : « viande importée congelée. »

En aucun cas, les morceaux de viande importée congelée d'un poids inférieur à trois kilos ne devront être mélangés avec d'autres viandes. A cet effet, une partie de l'étal portant la mention « viande importée congelée » leur sera réservée.

Art. 5. — Les factures de vente en gros, demi-gros et détail de toute viande importée congelée devront spécifier lisiblement la nature, l'espèce, le poids et le prix du kilogramme de la marchandise vendue.

Art. 6. — Le secrétaire général, le directeur de la police municipale, le directeur de la police judiciaire, les maires des communes du département de la Seine, les chefs de service d'inspection vétérinaire sanitaire de Paris et du département de la Seine, le commissaire de police chef du service actif des Halles centrales, marchés et abattoirs, le commissaire de police chef du service de répression des fraudes et d'inspection des poids et mesures, les commissaires de police et les agents placés sous leurs ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Le Préfet de police : EMILE LAURENT.

NOUVELLES MESURES POUR LA PROTECTION DU CHEPTAL BOVIN

Voici les nouvelles mesures édictées aux fins d'empêcher la diminution excessive des vaches et des génisses : il est interdit d'introduire au marché de la Villette, d'abattre, dans les abattoirs publics ou privés de Paris et du département de la Seine, des vaches pleines de 5 mois ou plus et toutes celles dont on perçoit le veau à la main ; il est interdit d'introduire au marché de la Villette pour y être vendus comme animaux gras, d'abattre dans les abattoirs précités, les vaches femelles bien conformées et les génisses de moins de 2 ans et demi, et de vendre la viande de ces animaux en provenance des départements suivants : Aveyron, Côte-d'Or, Ome, Indre-et-Loire, Isère, Landes, Haute-Loire, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère, Manche, Haute-Marne, Meuse, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie et Seine-et-Oise. Les veaux femelles mal conformés seront livrés à la boucherie, mais seulement sur autorisation du service vétérinaire sanitaire. Il est interdit également de vendre à la Villette et d'abattre dans les abattoirs précités, les vaches en lactation provenant

de la Côte-d'Or, Loiret, Haute-Marne, Meuse, Haute-Saône, Sarthe, Haute-Vienne; les bœufs de travail provenant du Jura; les agnelles pesant moins de 15 kilos de viande nette provenant des Hautes-Alpes, Manche, Haute-Marne, Pas-de-Calais, Seine-et-Oise et Var. L'interdiction s'applique également à la vente aux Halles centrales, aux criées d'abattoirs et chez des commerçants de Paris et du département de la Seine; pour les agnelles de même provenance. Les animaux de ces diverses catégories introduits contrairement aux dispositions ci-dessus, seront vendus en vente publique, pour l'élevage aux agriculteurs de la région parisienne.

GUILLAUME VEND DU LARD

De la Charcuterie française : Le New-York-World publie un document qui montre que Guillaume II a plusieurs cordes à son arc s'efforce de se rattacher sur les dos des cochons d'Amérique de ce que lui font perdre les insuccès des soldats allemands.

Ce document est un télégramme de M. Paul Lietgens à l'agent financier Albert, qui ne pouvait agir que pour le gouvernement allemand ou pour le kaiser : « Nous sommes certains qu'un achat de lard de septembre fera gagner beaucoup d'argent à votre client. Le lard de septembre termine cette nuit à 8 dollars 65. Avec le fret très élevé, cela reviendra à 10 centimes le livre à Hambourg. Si vous les achetez en septembre, 20.000 tonnes ne vous coûteront pas plus de 650.000 dollars. »

Comme il est bien improbable que le gouvernement allemand se soit livré à cette spéculation, c'est donc Guillaume II qui, en achetant pour plus de trois millions de francs de lard, afin de le revendre à gros bénéfices, montre qu'on peut à la fois être dans les meilleurs termes avec le bon vieux Dieu et faire un excellent charcutier en gros.

ADJUDICATIONS

COMMISSION DES ORDINAIRES

Résultats
Auxonne (Côte-d'Or), 20 septembre. — Dépôt du 10^e régiment d'infanterie et du 17^e dragons, fourniture de la viande fraîche de bœuf, du 1^{er} octobre au 31 décembre 1915.

Ont soumissionné : MM. Lécrivain, à Gevrey-Chambertin, 1.777; Hugon, à Auxonne, 2 fr.; Rainturier, à Auxonne, 2 fr.; Drouelle, à Auxonne, 4,98; Mercier François, à Besançon, 4,92; Delangle, à Bourg, 4,82; Charraut, à Dijon, 4,79 le kilo. M. Lécrivain a été déclaré adjudicataire.

Montélimar, 20 septembre. — Dépôt du 52^e régiment d'infanterie, fourniture de la viande fraîche de bœuf et de mouton du 1^{er} octobre au 31 décembre 1915. M. Gay, à Montélimar, a été déclaré adjudicataire pour le bœuf à 1,74 le kilo. M. Cornet, à Montélimar, a été déclaré adjudicataire pour le mouton à 1,95 le kilo.

Besançon, 21 septembre. — Dépôt commun des 60^e et 260^e régiments d'infanterie, fourniture de la viande fraîche de bœuf du 1^{er} octobre au 31 décembre 1915. Adjudicataire, M. Mercier, boucher à Besançon, à 1,71 le kilo.

Vente aux Enchères Publiques

Résultats
Lyon. — Mardi 21 et mercredi 22 septembre, l'inspecteur des Domaines a fait vendre aux enchères publiques, au Grand-Camp, 34 vaches en état de gestation qui ont été adjugées à divers entre 120 et 525 fr. l'une avec 5 % en sus.

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 20 SEPTEMBRE
Porcs. — Amenés : 1.615; renv. : 100. — On comptait 206 porcs de plus que la semaine dernière. Cet apport plus important a eu pour résultat de faire rétrograder un peu les cours. On payait la première qualité de 0,80 à 0,83; la seconde, de 0,76 à 0,78; la troisième, de 0,70 à 0,74 le d mi-kilo.

MARCHE DU MARDI 21 SEPTEMBRE
Bœufs. — Amenés : 1.259; renvoi : 275; entrée aux abattoirs, 160. Soit un total 1.419 bêtes contre 1.194 la semaine dernière.

Comme nous l'annonçons ci-dessus, nous avions aujourd'hui un très gros et très bon marché comme apport. Comme marchandise nous avions les deux extrêmes, si sous le hall il y avait de très belles bêtes, un grand nombre laissait à désirer.

Beaucoup de monde non seulement de la région, mais encore du Midi et des centres d'approvisionnement. La marchandise supérieure a maintenu ses prix, mais en qualité inférieure, les cours ont baissé de quelques centimes.

On cotait, avec calme, les bourbonnais, charollais de 0,95 à 1,18; deuxième qualité, de 0,90 à 0,95; troisième qualité, de 0,75 à 0,85; bœufs divers, de 0,70 à 1,50 le demi-kilo poids mort.

Au poids vif, on cotait les bourbonnais, charollais extra, de 0,58 à 0,62; première qualité, de 0,50 à 0,55; deuxième qualité, de 0,40 à 0,50; troisième qualité, de 0,32 à 0,40; bœufs divers, de 0,30 à 0,50 le demi-kilo.

Veaux. — Amenés : 564; renvoi : 0; entrée aux abattoirs, 101. Au total 665 contre 530.

Cette semaine, nous avions un bon marché comme apport, plus que suffisant pour les besoins.

On cotait les veaux extra, de 0,70 à 0,75; première qualité, de 0,65 à 0,70; deuxième qualité, de 0,60 à 0,65; troisième qualité, de 0,55 à 0,60 le demi-kilo.

Moutons. — Amenés : 1.055; renvoi : environ 150; entrée aux abattoirs : 794; soit en tout : 1.849 bêtes.

1,20 à 1,25; deuxième qualité, de 1,10 à 1,20; les moutons de pays se payaient entre 0,90 et 1,20 suivant qualité.

MARCHE DU JEUDI 23 SEPTEMBRE

Moutons. — Amenés : 186; renvoi : 0. — Marché insignifiant. On payait la première qualité, de 1,26 à 1,30; la deuxième, de 1,21 à 1,23; la troisième, de 1,15 à 1,19 le demi-kilo.

MARCHE DU 24 SEPTEMBRE

Bœufs. — Amenés : 375; renvoi : en viron 60; entrée aux abattoirs : 444; au total : 519 bêtes contre 534 la semaine dernière.

A 15 bêtes près, nous avions le même apport que vendredi dernier, comme mardi passé nous avions les deux extrêmes en qualité de marchandises. A part la boucherie lyonnaise, peu de monde sous le hall, par suite de l'abondance de la marchandise aux abattoirs et dans les magasins et du temps peu propice à la conservation, les affaires ont été calmes. Les bonnes bêtes ont éprouvé de la difficulté à conserver leur cours et vers la fin du marché une baisse s'est manifestée et même accentuée pour la marchandise inférieure. On signalait aujourd'hui un lot de limousins venant de l'importante foire de Saint-Julien (Haute-Vienne), qui s'est tenue le 20 courant et dont les cours ont été de 0,55 à 0,60 le demi-kilo.

On payait les bourbonnais, charollais de 0,92 à 1,16; deuxième qualité, de 0,88 à 0,92; troisième qualité, de 0,75 à 0,80; bœufs divers, de 0,68 à 1,05 le demi-kilo poids mort.

Au poids vif, on cotait les bourbonnais, charollais extra, de 0,56 à 0,60; première qualité, de 0,48 à 0,53; deuxième qualité, de 0,35 à 0,48; troisième qualité, de 0,30 à 0,35; bœufs divers, de 0,30 à 0,43 le demi-kilo.

Veaux. — Amenés : 660; renvoi : 0; entrée aux abattoirs : 119; au total 670 veaux au lieu de 601 vendredi dernier.

Nous avions aujourd'hui un fort marché comme apport, beaucoup de très gros veaux du charollais, par contre passablement de petits veaux du Buguey et du Dauphiné. Comme pour les bœufs, vente calme avec baisse très prononcée.

On cotait les veaux extra, de 0,68 à 0,72; première qualité, de 0,65 à 0,70; deuxième qualité, de 0,55 à 0,60; troisième qualité, de 0,53 à 0,55 le demi-kilo.

Gros arrivages, baisse de 6 fr. les 100 kilos pour le gros bétail, de 4 fr. pour les taureaux. Veaux, moutons et porcs sans changement.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,08 à 1,13 le demi-kilo net, (0,64 à 0,67 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,82 à 1 fr. le demi-kilo net, (0,41 à 0,49 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus, de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif) suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Gros arrivages, baisse de 6 fr. les 100 kilos pour le gros bétail, de 4 fr. pour les taureaux. Veaux, moutons et porcs sans changement.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,08 à 1,13 le demi-kilo net, (0,64 à 0,67 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,82 à 1 fr. le demi-kilo net, (0,41 à 0,49 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus, de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif) suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40 à 0,52 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité ont été vendus, de 1,17 à 1,22 le demi-kilo net, (0,76 à 0,81 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,14 le demi-kilo net, (0,64 à 0,79 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été vendus de 0,91 à 1,02 le demi-kilo net, (0,46 à 0,60 le demi-kilo vif), suivant qualité.

Les bons veaux ont été vendus, de 1,40 à 1,46 le demi-kilo net, (0,84 à 0,88 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,10 à 1,25 le demi-kilo net, (0,55 à 0,64 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus, de 1,32 à 1,45 le demi-kilo net, (0,63 à 0,69 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,91 à 1,10 le demi-kilo net, (0,40

AUX DEUX PASSAGES

LYON

ACTUELLEMENT

LYON

MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES A TOUS NOS COMPTOIRS

CONGRÈS DES GRAINS DE 1915

Restaurants recommandés à Messieurs les Congressistes

CAFÉ-RESTAURANT PAUFIQUE
6, rue de la Barre (près Bellecour), LYON
SERVICE A LA CARTE
VINS BLANCS ET ROUGES (grands crus)
CLAIRETTE de DIE
Huîtres - Escargots - Matelains à toute heure

Grand Café-Restaurant de la Bourse
3, Place de la Bourse, LYON
Ancien Etablissement THOMAS

MOREL-PEGUIN
SUCCESEUR
DÉJEUNERS ET DINERS
2 fr. 50, 3 fr. Vin compris
Télép. 0 95 -- ET SUR COMMANDE -- Télép. 0 95
SERVICE SPÉCIAL POUR LA CORRESPONDANCE
de MM. les Négociants et Courtiers

TÉLÉPHONE - 8-72
Café-Restaurant David
J. GRESSET, Succ^r
Rue et Place de la Bourse, 43 - LYON
Déjeuners et Dinners à 3 francs et au-dessus
CUISINE BOURGEOISE SOIGNÉE
Service à la Carte, Dinners sur commande
Consommations de Premier Choix

Téléphone : 20-89
Restaurant Garbit
Cours Gambetta, 2 LYON

Ancien Restaurant MILLET
F. SORRET, Succ^r
Ex-Chef des Laboratoires et cuisines de la Société moderne
d'Alimentation, Membre du Jury, Hors-Concours, des
Principales Expositions culinaires de Paris
Plats détachés, Service en Ville, Dinners sur commande
24, Quai de Retz: LYON

CAFÉ RESTAURANT GAUD
2, Quai St-Antoine et rue Mercière, 4, LYON
TÉLÉPHONE 40-17
DINERS SERVICE
à Prix fixe à la Carte

CONSTRUCTION GÉNÉRALE DE FOURS
Modernes & Economiques
POUR BOULANGERS, PATISSIERS, MANUTENTIONS, COOPÉRATIVES
G. ANTRAIGUE
Constructeur à Bourg (Ain)
Appareils de Chauffage perfectionnés 1^{er} Ordre
au bois, charbon coke et gaz
Fours de tous systèmes pour toutes industries
Séparément construits suivant les usages avec des
produits spéciaux 1^{er} marque 1^{er} choix,
solidité et bon fonctionnement absolument garantis
Transformations et Réparations de tous Modèles
Devis et plans détaillés sur demande
Références - Prix modérés

FRUITS BRUNIER
Michel BRUNIER & Frères
Distillateurs-Liquoristes
LYON - Cours Lafayette, 138-140

FABRIQUE DE
Bâches, Tentes, Stores, Toiles imperméables
LOCATION, VENTE, ABONNEMENT DE BÂCHES, TENTES
TÉLÉPHONE 5-75
ROCHE & C^{ie}
AVENUE DE SAXE 271 & 273, LYON
Baldaquins et Stores transparents - Enseignes et Décor
Toiles à Voiles, Bâches, Tentes et Ferrures d'occasion
COUVERTURES POUR CHEVAUX EN TOILE IMPERMÉABLE ET MOLLETON
CAPOTES pour AUTOS et VOITURES en TOILE IMPERMÉABLE
Grands Parapluies pour Marchands forains et Jardins
MAISON DE CONFIANCE la mieux connue, le meilleur marché

FABRIQUE SPÉCIALE
DE
PÉTRINS ET PELLÉS A FOURS
Fourniture de tous Outils
de Boulangeries, Pâtisseries
VUILLERMET
4, Place de l'Abondance (Près le c. Gambetta)
MAISON LA PLUS ANCIENNE DE LYON
Ayant obtenu un premier prix la MÉDAILLE
D'OR à l'Exposition lyonnaise d'alimentation
en 1910

Imprimerie du Commerce
L. GODARD & C^{ie}
9 & 11, Rue Villeroi, LYON. (Téléph. 48.75)
Exécution rapide & soignée
TRAVAUX DE LUXE & DE COMMERCE
Livraison franco de port pour la France et l'Algérie
sans augmentation de prix

PETRIN "LE RATIONNEL"
mécanique
Maison fondée en 1840
MEUNIER FILS
CONSTRUCTEUR, BREVETE S. G. D. G.
OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE
35-37-39, Rue Saint-Michel
Envoi franco, sur demande,
de Catalogue et Devis
LYON-Guillotière

GRAND BUREAU DE PLACEMENT AUTORISÉ
Téléphone int. 18-43 Pour Ouvriers et Apprentis Boulangers Téléphone int. 18-43
M^{ME} V^{VE} F. VARVARANDE
LYON - 24, rue Bellecordière, 24 - LYON
SEULE DÉPOSITAIRE des deux Grandes Marques de LEVURES FRANÇAISES
LEVURE CRÈME, d'Amiens
LEVURE ST-LOUIS, de Marseille
Margarine extra supérieure pour Pâtisserie

Pétrin mécanique Bonnet aîné et ses fils
Fonderies et Constructions mécaniques
à VILLEFRANCHE (Rhône)
Exposition de Lyon 1903
MÉDAILLE D'OR
COUVRE SANS CERCELES INCHANGISSABLES AVEC PÉTRIN
Frotteur instantanément démontable
rendant le nettoyage facile et rapide
CONSTRUCTION SOignée ET INÉPUISABLE DANS TOUS LES DÉTAILS
MODELE SPÉCIAL
Pour Pétrins mis par moteur à essence ou à gaz
PRIX TRÈS RÉDUITS
Représentant à Lyon: BERGER, rue de Bonald, 13

Fournitures Générales pour la Meunerie
CHARLAS & BROCAS
Quai St-Vincent,
57, 58 et 61,
LYON
SOIES
à Blâter les Farines
MEULES
DE
MOULINS
DES
CARRIÈRES
les plus renommées
de
La Parté-sous-Jonay
HUILES MINÉRALES ET VÉGÉTALES POUR LE GRAISSAGE DES TRANSMISSIONS ET COURROIES

Le Pétrin Mécanique
J.-M. GLOPPE
BREVETÉ S. G. D. G.
Est le plus simple,
Présente le minimum d'encombrement,
Peut s'installer partout,
Est absolument silencieux,
Ne demande aucun entretien,
N'a pas d'engrenages extérieurs,
Il est de plus très économique d'achat.
La Maison se charge de la fourniture et de
l'installation du moteur électrique ou à
essence pour la commande du pétrin.
J.-M. GLOPPE
CONSTRUCTEUR
à LIMONEST (Rhône)

N'a pas de Succursale dans Lyon
A L'HOMME D'OSIER
FABRIQUE DE VANNERIE Ancienne Maison
fondée en 1780 L'HÉRITIER
L'HÉRITIER FRÈRES Succ^r
20, Rue Paul-Chenavard, LYON (Terreaux)
DIPLOME D'HONNEUR, Exposition lyonnaise et internationale d'alimentation et MÉDAILLE ARGENT offerte par la Chambre de Commerce de Lyon en 1910. - GRAND PRIX, Expos. d'Alim. Lyon 1913.
Vannerie pour Boulangerie -- Broses à pain
Pannetons Articles
Paillasses sur
Couronnes Commandes

Maison fondée en 1776
Graines Fourragères
GRAMINÉES
LORAS FRÈRES
Quai de la Pêcherie, 4, LYON

PETRISSEUSE MÉCANIQUE
Système "BOUVIER, brevete S. G. D. G."
GRAND PRIX
La plus haute récompense au
concours de Pétrins mécaniques
de Lyon, 1908. Hors Concours,
Membre du Jury, Exposition Inter-
nationale de Paris 1909.
TRÈS SOLIDE, SIMPLE
FAS D'ENTRETIEN
Marche sans bruit, vitesse variable
Coute plus ou moins au choix - se
place à l'essai si on le desire. Nom-
breuses références, brevets et ren-
seignements sur demande.
BOUVIER
CONSTRUCTEUR
à OULLIVES (Rhône)
Représentant par Lyon: Henri BOSCH, avenue St.

SACS, BACHES
COUVERTURES POUR CHEVAUX
Maison J. PASSOT
1, rue Longue et quai de la Pêcherie, 12
Téléphone 8-79 LYON Téléphone 8-79

CHEMISES SUR MESURES
EN 24 HEURES
Pierre DAFFOS, Chemisier
LYON, 74, Cours de la Liberté, 74, LYON

FABRIQUE DE REGISTRES
Fournitures de Bureau, Reliures, Cartonnages
J.-L. GOUCHON
3, rue Paul-Bert et 4, rue Moncey (près la place du Pont) LYON
CARTABLES SERVIETTES
Grand choix de Cahiers d'Écoliers, Articles de Dessin
Papiers pour Abat-Jour et Fleurs

Pétrin Mécanique "PALIX"
PREMIER PRIX
Diplôme d'honneur et Médaille d'Or à l'Exposition
des Pétrins mécaniques de Lyon 1908
Le Plus Simple, le Plus Solide
LE PLUS PRATIQUE
Recommandé pour son
particulier fonction-
nement
Système breveté
S. G. D. G.
Pour renseignements et
commandes s'adresser à
M. Victor PALIX, quai Pierre-Seize, 43, LYON

A LA CONFIANCE
Maison fondée en 1868
Spécialité d'Articles de Ménage et d'Éclairage
Grand choix de Linoléum et Toiles cirées
BON MARCHÉ INCOMPARABLE
A. FORTEFAIX FILS
Rue Montebello, 10, LYON

Bouchers, Négociants en Céréales et tous Commerçants Industriels

sitôt que vous avez pris livraison des marchandises qui vous arrivent en gare, quels qu'en soient la nature, l'importance et le lieu d'expédition ou de réception, il est de **VOTRE INTERET** d'envoyer immédiatement vos récépissés et lettres de voiture à **M. L. GODARD**, directeur du bureau technique du service des Chemins de Fer qui fonctionne au **COURRIER DU COMMERCE**, 67, Cours de la Liberté, LYON.

LA VÉRIFICATION EN EST FAITE GRATUITEMENT

En 12 ans nous avons vérifié près de 5.000 DOSSIERS et fait rembourser plus de 100.000 francs